

## *Communiqué de presse*

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

CNW QUÉBEC MÉTRO

### Mobilisation régionale en matière de condition féminine

#### **UNE ENTENTE DE 620 000 \$ POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL DES FEMMES DE LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE**

**Québec, le 5 mai 2006** – Le ministre des Transports et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, monsieur Michel Després, la ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, madame Carole Théberge, et le président de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Capitale-Nationale, monsieur Jean Fortin, ont procédé aujourd'hui au dévoilement de l'*Entente spécifique en matière de condition féminine dans la région de la Capitale-Nationale*.

Cette entente, qui regroupe également le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le Regroupement des groupes de femmes de la région 03 (Portneuf-Québec-Charlevoix), le Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Capitale-Nationale et les centres locaux de développement (CLD) de la région, représente un investissement global de 620 000 \$. Ainsi, la CRÉ injectera 270 000 \$, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale 200 000 \$, le Bureau de la Capitale-Nationale 120 000 \$ et les CLD 30 000 \$.

D'une durée de trois ans, l'Entente devrait permettre d'améliorer la qualification de la main-d'œuvre féminine, de favoriser le développement de l'entrepreneuriat féminin ainsi que d'accroître et de consolider la participation des femmes dans les structures décisionnelles locales et régionales.

« Longtemps attendue par les groupes de femmes de la Capitale-Nationale, l'Entente spécifique contribue à la réalisation des priorités de développement retenues pour la région, a déclaré le ministre Després. Elle fait appel à la mobilisation des différents intervenants préoccupés par les conditions de vie et de travail des femmes dans l'ensemble du territoire, pour ainsi faire de la région un milieu encore plus performant. »

« Avec la signature de cette entente, notre gouvernement confirme sa volonté de faire progresser le Québec vers une société égalitaire. C'est d'ailleurs la première fois qu'une ministre de la condition féminine signe une entente de ce genre avec la région de la Capitale-Nationale. Ce

partenariat permettra aux Québécoises d'améliorer leur qualité de vie en favorisant leur implication sociale, politique, économique et culturelle », a mentionné la ministre Théberge.

« Les actions mises de l'avant par l'Entente stimuleront la participation pleine et entière des femmes au marché du travail. Elles favoriseront l'intégration et le maintien en emploi des femmes et elles permettront, par le fait même, d'accroître leur autonomie économique et sociale », a souligné la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Michelle Courchesne.

Enfin, le président de la CRÉ a insisté sur le travail de concertation qui a permis d'élaborer l'Entente ainsi que sur la contribution des femmes au développement de la région. « La vitalité d'une communauté dépend en grande partie des efforts qui sont consentis pour assurer la participation de chacun de ses membres à son développement. En ce sens, il est primordial de tout mettre en œuvre pour lever les obstacles qui continuent de freiner la pleine intégration des femmes dans les différentes sphères de l'activité locale et régionale », a conclu monsieur Jean Fortin.

- 30 -

#### **SOURCES :**

Josée Delisle  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre des Transports et ministre  
responsable de la région de la Capitale-Nationale  
Téléphone : (418) 643-6980

Daniel Desharnais  
Attaché de presse  
Cabinet de la ministre de la Famille, des  
Aînés et de la Condition féminine  
Téléphone : (418) 643-2181

Valérie Grenier  
Attachée de presse  
Cabinet de la ministre de l'Emploi et de la  
Solidarité sociale  
Téléphone : (418) 643-4810

#### **RENSEIGNEMENTS :**

Hélène Lapointe  
Conseillère en communication  
Conférence régionale des élus de la Capitale-  
Nationale  
Téléphone : (418) 529-8475